



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE

2017, UN NOUVEAU MODÈLE DÉPARTEMENTAL

La loi NOTRe, promulguée en août 2015, a redéfini les compétences des collectivités : Régions, Départements, Communes. Le Département est conforté dans son rôle d'animateur de la solidarité, aussi bien sociale que territoriale.

Mais les temps ont changé : il nous faut sans cesse innover pour optimiser la dépense publique et pérenniser nos missions. C'est pourquoi le Département des Pyrénées-Atlantiques s'engage et crée un nouveau modèle départemental, issu du travail collaboratif de 300 de ses agents. Cette démarche participative, elle-même innovante, est un signe de plus de notre volonté de trouver de nouvelles solutions au service de tous les habitants des Pyrénées-Atlantiques.

Des actions concrètes ont été sélectionnées à l'issue de ces ateliers. Elles visent à aider les communes rurales dans leurs projets de développement, à simplifier les procédures sociales et mieux accompagner les habitants, à promouvoir l'engagement citoyen toutes générations. Des nouveaux dispositifs pour que le numérique soit accessible à tous, que notre montagne soit une terre d'avenir et que notre administration départementale soit efficiente et innovante.

Etre toujours plus proche de votre territoire, de vos besoins, de votre vie.

C'est notre engagement.

Jean-Jacques Lasserre

Président du Conseil départemental
Sénateur des Pyrénées-Atlantiques



2017. UN NOUVEAU MODÈLE

LES ENJEUX

D'UNE NÉCESSITÉ À UNE OPPORTUNITÉ

Les compétences du Département ont évolué, redéfinies par la loi NOTRe ; les ressources elles aussi évoluent, dans un sens toujours plus contraint. L'organisation de nos services, structurée en fonction des réformes et ajouts successifs, mérite une totale remise à plat, au bénéfice des usagers.

L'ambition de l'exécutif départemental : transformer la nécessité d'adaptation de notre fonctionnement en une opportunité d'amélioration de nos services aux habitants et territoires des Pyrénées-Atlantiques.



LA LOI NOTRe, UNE REDÉFINITION DES COMPÉTENCES

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015, redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Elle confie 2 grandes missions au Département :

- les solidarités territoriales,
- les solidarités humaines.



FAIRE MIEUX AVEC MOINS

Si les questions financières préoccupent toutes les collectivités territoriales, les Départements sont les plus durement touchés. Face à la baisse des dotations et à l'augmentation de nos dépenses sociales, il est de notre devoir de repenser notre organisation et nos actions, pour ne pas pénaliser nos publics.

UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE DÉPARTEMENT

Les profonds changements que vit le Département l'ont porté à réinventer son action dès 2017.

L'accent est mis :

- sur la **proximité** qui permet de mieux cerner les besoins, de mieux intervenir ;
- sur l'**efficacité** pour un service public plus moderne, plus humain.



LA MÉTHODE

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Bâtir de nouveaux modes de travail, adapter notre service aux besoins de nos publics et de nos partenaires : l'élaboration du nouveau modèle départemental ne pouvait se concevoir sans la participation active des élu-es et des agents du Département, celles et ceux qui le font et le vivent au quotidien.

C'est ainsi que le choix de la démarche participative s'est imposé : un travail collaboratif autour de 6 thématiques, les 6 "chantiers", une méthode innovante qui a permis de faire émerger de nouvelles idées et de poser la première pierre du nouveau modèle.



300 AGENTS MOBILISÉS PENDANT 4 MOIS

LES ACTIONS

UN DÉPARTEMENT PLUS PROCHE, PLUS SOLIDAIRE

À l'issue des contributions des groupes de travail qui ont un élu-e-s et agents du Département, 32 actions ont été retenues par l'exécutif pour leur valeur innovante.

Voici les actions les plus significatives.



LE DÉPARTEMENT, CHEF D'ORCHESTRE DE L'ACTION SOCIALE

ACTION N°1

PROXIMITÉ

Garantir au public proximité et réactivité de l'action sociale en décentralisant dans les territoires le plus possible de missions, d'actions et de décisions. Réserver les fonctions de support, de suivi et d'évaluation au siège du Département.



ACTION N°2

SIMPLIFICATION DES PROCÉDURES

Une **frame commune de procédure** quelle que soit la politique concernée : insertion, enfance famille, santé publique, autonomie.

ACTION N°3

DOSSIER UNIQUE

Pour éviter aux usagers de fournir plusieurs fois les mêmes documents et pièces justificatives, **création d'un dossier médico-social unique et informatisé**, utilisable par tous les services du Département.

ACTION N°4

SIMPLIFICATION DES DÉCISIONS

Pour garantir une approche globale des situations des usagers, **réduire le nombre des instances de décision existantes** ; définir et harmoniser leur rôle sur le territoire.

ACTION N°7

ACCUEIL NUMÉRIQUE ET HUMAIN

Pour leurs démarches internet, **accompagnement des personnes fragiles** par un médiateur numérique ; mise à disposition de bornes interactives dans les points d'accueil du Département.

LE DÉPARTEMENT, ANIMATEUR DES SOLIDARITÉS TERRITORIALES



ACTION N°9

INTERVENTION SOLIDAIRE

Pour le maintien de l'équipement et du patrimoine communal, des **subventions d'investissement différenciées** en fonction de la richesse des communes.

ACTION N°10a

ASSISTANCE TECHNIQUE

Pour les communes et EPCI ruraux, une **assistance technique** dans les domaines de l'eau, l'assainissement, l'habitat, la voirie, l'aménagement.

ACTION N°10b

INGÉNIERIE

Une **offre d'ingénierie** pour que les communes et EPCI ruraux profitent des expertises et des savoir-faire de l'institution départementale.

ACTION N°12

APPEL A PROJETS

Un **nouveau mode d'intervention** pour l'accompagnement des projets de territoire visant au développement local.

ACTION N°13

OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES

Mettre en réseau et fédérer les acteurs locaux, construire des partenariats autour d'un même projet.

DÉPARTEMENTAL



Toutes les actions,
plus d'infos
sur le64.fr



LE DÉPARTEMENT, BATISSEUR DU VIVRE ENSEMBLE

ACTION N°14 ENGAGEMENT CITOYEN

Promouvoir l'engagement et l'action citoyenne auprès des 21 000 collégiens du département (interventions d'associations dans les collèges). **Développer le civisme au quotidien**, avec la création d'un Conseil Départemental des Jeunes. **Favoriser l'engagement citoyen des seniors**. **Mettre en place des outils** comme le "passeport bénévole" ou "Les junior associations".

LE DÉPARTEMENT, AMÉNAGEUR ET ANIMATEUR NUMÉRIQUE

ACTION N°18 COLLÈGE NUMÉRIQUE

Initier les collégiens à un usage éclairé du numérique ; **accompagner les parents** dans le suivi des pratiques numériques de leurs enfants.

ACTION N°19 NUMÉRIQUE ET AUTONOMIE

Développer de nouveaux outils et services numériques pour sécuriser les personnes âgées, favoriser leur maintien à domicile et lutter contre leur isolement.



ACTION N°15 AUTONOMIE À TOUT ÂGE

Pour les jeunes, **accès facilité au micro-crédit, création d'une école de la 2^e chance** ; pour les seniors, **actions de mobilité** ; pour les associations, accompagnement dans la **recherche de financements alternatifs**.



ACTION N°16 LIEN SOCIAL

Soutien des collèves engagés dans des pratiques alimentaires responsables ou dans la promotion de la citoyenneté, **lutte contre le harcèlement** et les incivilités chez les jeunes, **soutien à l'habitat innovant** et intergénérationnel, **soutien d'appels à projets** favorisant le lien social...

ACTION N°20 SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Politique d'inclusion à destination des populations âgées et vulnérables, en difficulté face à la dématérialisation des services publics.

ACTION N°21 E-ADMINISTRATION

Développer les services en ligne du Département, les mutualiser avec ceux d'autres collectivités (open data/cloud public) : simulateurs d'aides, rappel de rendez-vous, dépôt et suivi de dossier...

LE DÉPARTEMENT, PROMOTEUR D'UNE MONTAGNE VIVANTE ET ATTRACTIVE



ACTION N°23 PLAN MONTAGNE

Piloter et animer le plan initié par le Département, soutenu par la Région, l'Etat et l'Europe ; mobiliser 100 M€ sur 10 ans.

ACTION N°24 SPOT MONTAGNE 64

Coordonner l'intervention des acteurs, **mettre en œuvre des stratégies collectives en station** ; favoriser une offre 4 saisons et la montée en gamme.

ACTION N°25 BIEN-ÊTRE, SPORTS ET LOISIRS

Qualifier et mettre en réseau des sites, favoriser la collaboration intra et inter filières. Mobiliser des ressources, coordonner l'intervention des acteurs.

ACTION N°26 MONTAGNE D'OSSAU

Conforter la pratique du ski alpin et **favoriser la diversification des activités** alternatives à forte valeur ajoutée.

ACTION N°27 MASSIF DE LA PIERRE ST-MARTIN

Réalisation d'aménagements 4 saisons. Développement de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

ACTION N°28 MASSIF DE LA RHUNE

Assurer à la fois **le développement et la préservation du site** ; améliorer l'équipement train et la qualité de service.

LE DÉPARTEMENT, UNE ADMINISTRATION EFFICACE ET INNOVANTE



ACTION N°31 ÉVALUATION CITOYENNE

Mise en place d'un programme d'évaluation par les citoyens. Les regards de l'agent et de l'utilisateur seront combinés pour garantir l'équilibre de l'évaluation.

ACTION N°30 ÉVALUATION INTERNE

Formation des élus et des agents à la culture de l'évaluation, mise en place des objectifs, des indicateurs. **Rénovation du dialogue de gestion** et mise en place de nouveaux dispositifs de pilotage.

ACTION N°32 FABRIQUE À IDÉES

Un outil participatif d'émergence d'idées, dans une démarche d'amélioration continue de l'administration.

LE DÉPARTEMENT À VOTRE ÉCOUTE

En 2017, Le Département se réorganise pour plus de proximité et d'accompagnement dans ses actions de solidarité.

Avant la fin de l'année, avec des **points d'accueil polyvalents**, répartis sur tout le territoire, le Département vous accompagne sur tous les sujets : **insertion, petite enfance, personnes âgées, handicap**.

Les procédures sont simplifiées et les agents sont à votre écoute pour vous conseiller et vous orienter, **quelle que soit votre demande**.

La nouvelle organisation renforce la proximité et la présence locale de l'institution départementale. Elle permet un **accueil de qualité pour toutes les familles, tous les publics** des Pyrénées-Atlantiques.



LE DÉPARTEMENT PLUS PRÈS DE VOUS, AU QUOTIDIEN

